

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 ..
TROIS MOIS 3 ..

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a conféré le Grand Cordon de l'ordre de St-Charles à Sa Majesté Georges I^{er}, roi des Hellènes.

Par ordonnance en date du 26 octobre dernier le Prince a accordé l'exequatur à M. Charles Louis Thiercelin, vice-consul de France à Monaco.

Monaco, le 15 Novembre 1863.

Durant l'été, nous disions aux étrangers :

La principauté de Monaco offre un coup d'œil ravissant. Et séduit par les merveilles d'une nature dont les charmes grandissent à mesure qu'on les contemple, nous essayions de donner une idée de ce que nous avions sous les yeux.

Aujourd'hui que le mois de novembre est venu, que partout le froid commence à se faire sentir et que l'on n'arrive à se réchauffer, dans certains pays, que fort difficilement, même au coin du feu, notre admiration a grandi. Notre étonnement n'a plus de bornes. La nature, pendant l'hiver, offre peut-être un aspect plus merveilleux qu'en été. Non seulement il ne fait pas froid à Monaco, non seulement on n'a pas besoin de se couvrir de vêtements lourds et gênants, et de rester dans un appartement pour recueillir une chaleur difficile à conserver, mais encore il fait chaud. De dix à quatre heures, le soleil resplendit dans un firmament pur et sans nuages, rayonnant une brûlante ardeur. On ne pourrait guère, sans s'exposer à de graves inconvénients, en supporter longtemps le feu. Ce n'est pas l'été que nous avons, mais c'est plus que le printemps. A cette époque de l'année, en France même où le climat est des plus doux, on a rarement senti une température aussi élevée. Tout dans les champs a pris un aspect inaccoutumé. On ne sera pas étonné d'apprendre que les orangers

et les citronniers sont couverts de fleurs, que les champs et les haies sont embaumés des plus suaves parfums. Les orangers et les citronniers sont les arbres du pays. Mais ce qui surprendra sans nul doute les personnes, qui nous lisent à trois cents lieues d'ici, ce sera de savoir que les pommiers, les cerisiers et les abricotiers en sont à leur deuxième floraison. Nous nous serions refusé de croire à un pareil phénomène et nous aurions hésité à l'enregistrer, si nous n'avions vu nous-même ce que nous racontons.

Cependant, faut-il le dire, tous les ans la même chose n'a pas lieu. Depuis de longues années, on n'avait pas eu à admirer cet heureux caprice de la nature, bien toutefois que, à Monaco, on n'ait jamais à souffrir de la moindre rigueur du climat.

Quoique nous n'avancions rien qui ne soit d'une vérité parfaite, il se trouvera probablement des gens pour qui notre langage semblera empreint d'exagération.

A ceux-là nous dirons :

Venez, et vous verrez !

Et nous sommes sûr que si quelque personne, ayant douté de notre sincérité, se hasardait à venir vérifier elle-même l'exactitude de ce que nous disons, le vocabulaire de sa langue ne lui fournirait point des expressions assez énergiques pour manifester sa surprise. Car il ne faut pas se dissimuler que le doute, que nos paroles pourraient faire naître, ne prendra jamais les proportions que revêtirait cette surprise même une fois que l'on serait arrivé à Monaco.

Dans les choses qui engendrent l'enthousiasme, la transition ne s'accomplit pas avec ménagement et avec mesure comme dans celles qui fournissent matière à discussion. Les incrédules de la veille deviendraient des fanatiques du lendemain. Leur admiration serait sans bornes comme leur enthousiasme. Et alors, en nous rendant justice, ils en viendraient à nous accuser de n'en avoir pas assez dit.

A. CHAMRON.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Charles III est arrivé au Palais de Monaco, mardi 10 novembre.

Le Prince a fait dans son wagon-salon le voyage de Paris jusqu'à Cagnes, station où s'arrête en ce moment le chemin de fer : dans cette localité, S. A. S. a trouvé ses équipages qui l'ont conduit à Nice et le lendemain à Monaco.

Le Prince Albert est également arrivé mardi dernier.

A l'occasion de son arrivée, le Prince recevra, demain lundi 16 novembre, à une heure et demie de l'après-midi, MM. les consuls étrangers, les autorités civiles et militaires, les membres du clergé, les fonctionnaires et les officiers de la garde nationale.

S. A. R. la Princesse Florestine de Wurtemberg est attendue à Monaco, aujourd'hui même, venant d'Allemagne.

S. A. S. Madame la Princesse Douairière est partie hier pour aller au devant de Son Auguste Fille.

On a commencé d'exécuter aux alentours du Casino les travaux d'art dont nous avons parlé il y a déjà quelque temps. Sur le milieu de la grande place destinée à séparer le boulevard du Casino de cet établissement, des ouvriers sont occupés à établir un vaste square, tandis que sur les côtés on dispose les autres terrains en jardins anglais. Déjà même les fleurs qui doivent orner tous ces parterres sont arrivées. Dans peu de jours, grâce à l'activité que l'administration imprime à tous ces travaux, le coup-d'œil aura complètement changé.

Une partie des meubles destinés à l'hôtel du Casino est arrivée.

Ces meubles, viennent de Paris. Ils sortent d'une des meilleures fabriques de cette ville, et présentent sous le rapport de l'élégance et du bon goût des garanties que l'on ne rencontre pas toujours dans les maisons qui offrent le plus de confortable.

D'ici à peu de jours les derniers travaux seront terminés.

Le personnel qui doit faire le service de l'hôtel est arrivé cette semaine de Hombourg.

Nous lisons dans le *Sémaphore* du 10 Novembre : Deux souverains sont arrivés, avant-hier, dimanche, dans notre ville. Ces deux souverains sont : le roi de Bavière et le prince de Monaco.

LETTRE PARISIENNE

Le discours de l'Empereur est aujourd'hui dans toute l'Europe, le thème de commémorations sans fin. *Tradidit mundum disputationibus eorum.*

Le jour même de l'ouverture de la session législative, l'Empereur a reçu, aux Tuileries, l'ambassade annamite. Je suis à même de pouvoir vous donner, sur cette cérémonie, quelques curieux détails. Vous savez à quelles humiliantes démonstrations la servitude orientale a soumis les rapports des souverains et de leurs ministres. Ces pratiques ont amené, ce jour-là, de singuliers incidents. Pour mieux faire connaître le cérémonial, on voulut, dans leur hôtel, leur donner la représentation de la réception officielle. Ce fut impossible. Ils repoussèrent avec énergie l'idée de représenter le souverain, comme un crime de lèse-majesté. Le même scrupule les retint quand il fallut monter dans les voitures de la cour. M. Aubaret, leur interprète, eut mille peines à vaincre leur résistance.

Leurs genuflections furent profondes et multipliées pendant la réception. Un seul se contenta de salutations respectueuses. C'était l'ambassadeur porteur de la lettre de l'empereur Tu-Duc, et le représentant de la personne de son souverain.

En résumé, les Annamites partent, lundi, pour l'Espagne, sans avoir causé dans le monde parisien une émotion bien vive. Ce que j'ai appris de leur vie intérieure n'a rien d'ailleurs de bien séduisant. Leur cuisine comprend, comme plat de prédilection, une omelette d'œufs pourris, arrachés le dixième jour à la couvée d'une poule. Leurs ablutions sont fréquentes, mais, dans leur toilette, ils oublient volontiers leur figure. Leurs mœurs sont, d'après leur dire, exemplaires; mais il est bon de noter que la femme, en Cochinchine, est tout simplement achetée par l'homme. Une femme vaut depuis 10 jusqu'à 200 kouans (le kouan a une valeur de 2 fr. 50 c.). Ajoutons que l'Annamite, comme le Bédouin, condamne sa femme aux travaux les plus pénibles. La passion la mieux caractérisée qu'ils ont montrée, c'est le goût de l'argent. Rien pour rien, voilà leur maxime fondamentale. Un jour, un artiste qui faisait leur portrait, voulut interroger leur interprète. — Oui, répondit-il, j'y consens; mais tu me donneras une piastre. — Voilà qui est parler d'or! Ne nous étonnons donc pas si les Annamites ont laissé peu de traces de leur passage à Paris. Leurs discours coûtent probablement trop cher.

Mieux vaut encore notre civilisation avec ses plaies et ses problèmes redoutables; nous y trouvons du moins la consolation des beaux-arts. C'est ainsi que la musique nous a donné, cette semaine, une fête qui attirait vivement l'attention. Je veux parler des *Troyens* de M. Berlioz.

Le poème et la musique sont de M. Berlioz qui a résumé, dans son opéra, les quatre premiers livres de l'*Enéide*. Le sujet expose les amours de Didon et d'Enée, et se dénoue par la mort de Didon et le départ d'Enée pour l'Italie. Je passe, sans m'y arrêter, sur cette donnée simple comme la poésie antique, limpide comme une histoire à l'avance connue.

Toute l'importance de cette création se reporte sur la musique. Je ne puis, dans cette revue rapide, analyser toutes les parties de ce grand ouvrage. Je ne signalerai qu'un morceau capital, le septuor du troisième acte, qui a véritablement électrisé la salle; et quant à l'exécution, M. Berlioz n'a qu'à se féliciter d'avoir eu pour interprètes de bons artistes et notamment M^{me} Charton-Demeur, qui joue le rôle de Didon. Dans ces cinq actes, M^{me} Charton-De-

meur s'est montrée tragédienne hors ligne et cantatrice accomplie.

Sans quitter le théâtre, je laisse l'opéra pour la tragédie, et je suis heureux de pouvoir vous envoyer toute une série de détails circonstanciés et curieux sur les antécédents de la comtesse Julie Apraxin Bathiany, qui aspire à remplacer la comparable Rachel, comme tragédienne.

Il est bon, avant tout, de constater que la noble artiste, qui abandonne l'aristocratie pour les reines du théâtre, appartient par sa famille à l'un des plus grands noms de la noblesse russe, et par son mari, le comte Bathiany, à l'une des plus illustres maisons de Hongrie.

Il importe aussi de rappeler que sa vocation n'a pas été exclusivement artistique. Avant d'aborder l'art dramatique, l'illustre comtesse avait essayé de se faire jour dans le monde littéraire. La comtesse Bathiany, après avoir appris le hongrois et l'allemand, dont elle ne savait pas le premier mot, publia successivement, à Paris, trois romans, qui obtinrent en Hongrie un immense succès; ce sont: *On a beau dire* et *Ilma*, tous deux signés Edny Nixapara (l'anagramme de son nom), et le *Journal d'Ilma* signé Julie Bathiany. Ces livres, qui témoignent d'une organisation heureuse et de qualités solides, lui firent, en Hongrie, une réputation d'esprit supérieur.

Un bizarre incident vint, il y a quelque temps, lui ouvrir la scène, à laquelle elle n'avait jamais pensé. Le directeur du théâtre de Pesth allait cesser ses représentations, parce que la misère qui pèse en ce moment sur la Hongrie éloignait de tout spectacle la population attristée. A cette nouvelle, la comtesse conçut tout à coup le projet de sauver l'infortuné directeur, et de venir en aide aux malheureux en donnant des représentations à leur bénéfice.

Résolution doublement généreuse, mais qui divisa immédiatement la ville et le pays en deux camps; l'aristocratie et le monde officiel, qui jetèrent les hauts cris et voulurent repousser l'idée comme un scandale; la société artistique et le peuple, qui prirent en main la défense vigoureuse de leur protectrice romanesque. Fureur d'un côté, enthousiasme de l'autre.

L'autorité s'en mêla. Le gouverneur, lieutenant de l'empereur, redoutant une manifestation violente, fit défendre à la comtesse de paraître sur la scène, et lui fit signifier cette défense par le directeur en chef de la police.

A cet ordre, la comtesse répondit par un acte d'opposition formelle. « Dites au gouverneur, ajouta la tragédienne, qu'après demain, à sept heures, je serai en scène. »

Le lendemain, la comtesse apprenait que le gouverneur empêchait l'imprimeur de tirer les affiches. Elle se rend immédiatement chez le directeur de la police.

— Demain, à sept heures du soir, dit-elle, je serai sur la scène avec ou sans affiche. Agissez comme bon vous semble. Mais songez à la terrible responsabilité que vous assumez sur vous. Si vous laissez imprimer et répandre les affiches, tout se passera tranquillement; si, au contraire, vous cherchez à violenter mon début, je dois vous dire que vous avez à redouter un véritable soulèvement du peuple, des étudiants et de la société artistique.

Le langage de la noble débutante fit réfléchir l'autorité. Après informations prises, on apprit que les deux villes de Pesth et de Bude étaient dans un état de surexcitation extraordinaire. Les affiches fu-

rent posées, la représentation eut lieu, la recette au profit des pauvres fut énorme, et la comtesse Bathiany fut reçue avec un cortège d'applaudissements frénétiques qui se prolongèrent longtemps, sans qu'il fut possible de commencer la pièce. Cette soirée fut un triomphe enivrant, qui changea en vocation irrévocable la capricieuse pensée d'un jour.

La comtesse vendit sa cassette pour payer le personnel du directeur et relever le théâtre. Elle parcourut la Hongrie et la Transylvanie en jouant sur les principaux théâtres, mais à la condition expresse que le spectacle serait toujours donné dans un but national et philanthropique. Partout les vivats, les fleurs, les ovations firent de la noble patriote l'héroïne du jour.

Elle demande aujourd'hui à Paris la consécration de sa renommée d'artiste. On s'accorde à lui reconnaître de grandes qualités, un organe charmant, beaucoup de physionomie et de passion; mais, en dépit des progrès réalisés, il faut encore reconnaître, en ce moment, chez la grande artiste, plus de bon vouloir que de véritable talent.

Je termine par une curiosité artistique. J'ai à vous donner d'intéressants détails sur le portrait de Marie-Antoinette qui passe pour le plus ressemblant et le plus beau. Ce portrait, peint par Rosline en 1791, n'échappa que par miracle à la dévastation révolutionnaire. La restauration, pour le répandre, le fit graver par Roger, l'auteur des remarquables gravures, d'après Prud'hon. Mais, voyez l'étrange vicissitude de toutes choses dans notre siècle! La révolution de 1830, qui avait fait mettre à l'écart la statue du roi, laissa également dans l'ombre le portrait de la reine auquel Roger travailla dix ans. Ce n'est que de nos jours, qu'une vente faite par ordonnance de référé vient de remettre en lumière un des plus beaux ouvrages de la gravure française. J'ajoute que cette œuvre précieuse est heureusement tombée entre les mains d'un éliteur intelligent, M. Blaisat, qui livre à dix francs le plus fidèle des portraits de la reine infortunée. C'est une merveille dans un temps où les belles gravures deviennent de plus en plus rares.

CHRONIQUE.

— Le tribunal correctionnel de St-Etienne a consacré ses audiences des 6 et 7 novembre au jugement de l'horrible catastrophe du 24 août dernier, qui a causé une si douloureuse émotion dans la ville de Saint-Etienne.

Neuf prévenus avaient à répondre à la justice des faits qui ont amené cet épouvantable événement.

Ce sont :

- 1° De Saint-Martin, sous-chef de gare à Saint-Etienne, qui est assisté de M^e Lardière, avocat du barreau de Paris;
- 2° Favre, mécanicien, assisté de M^e Abrial;
- 3° Barbet, chef de train, assisté de M^e Humblot;
- 4° Mitaine, chauffeur, assisté de M^e Cuisson;
- 5° Tailland, chef de gare à Villars, assisté de M^e Guiguet;
- 6° Les gardes-barrières : filles Dupont, femme Coquard, époux Martin, assistés collectivement par M^e Dufay.

Après l'audition des témoins, M. le procureur impérial Abel Gay prononce son réquisitoire.

Ce magistrat fait le récit de la catastrophe du 24 août dernier. Selon lui, tous les voyageurs avaient l'appréhension de l'événement, et tous les accusés ont à se reprocher des négligences plus ou moins graves.

Après les plaidoiries des avocats, le tribunal a rendu un jugement longuement motivé par lequel il condamne :

De Saint-Martin, à quinze mois de prison et 1,000 fr. d'amende;

Taillant, à un an de prison et 500 fr. d'amende;
Barbet, à six mois de prison et 500 fr. d'amende;
Favre, à six mois de prison et 500 fr. d'amende;
Les gardes-barrières, à quinze jours de prison et 50 fr. d'amende.

La foule se retire profondément impressionnée par ces condamnations. La plupart des prévenus ont immédiatement interjeté appel.

— La dernière journée des courses d'automne ne pouvait être plus brillante et plus animée qu'elle n'a été, soit à cause de la beauté du ciel et, malgré le vent la douceur de la température, soit à cause de la foule immense qui s'était rendue sur notre magnifique champ de courses. Nombreux et riches équipages sur le turf; réunion d'élite et brillantes toilettes aux tribunes, vingt mille personnes au moins, répandues le long de la piste, et, au-dessus, pour couronner la fête, un splendide soleil dans le ciel le plus pur; tel était le spectacle qu'offrait le château Borély. (Nouvelliste de Marseille.)

— On nous écrit de Toulon :

Le troisième forçat évadé de Saint-Mandrier est rentré hier matin au bagne. Il paraît que le nouveau costume dont il s'était emparé au Lazaret ne lui avait pas procuré l'avantage de vivre de l'air du temps; aussi, après avoir essayé de se nourrir de racines, il a dû capituler devant la faim. Mais il a voulu terminer son escapade par une bonne action; il est allé trouver un pauvre diable sans le sou et lui a proposé de le ramener au bagne, afin de lui faire gagner la prime de 100 fr. accordée aux capteurs. En présence d'une proposition aussi franche et aussi loyale, le marché a été lestement conclu, et, à cette heure, le forçat a reçu les douze coups de corde réglementaires, en faisant gagner 100 fr. à un honnête homme qui en avait grand besoin.

M. Mathieu (de la Drôme) vient de régulariser sa position météorologique et le voilà passé prophète en son pays, bien qu'*in partibus*, d'après l'académie des sciences. Bravant l'anathème de l'Observatoire, il s'est créé un organe, lequel est un almanach, comme il convient au rival de cet autre Mathieu dont le peuple n'a pas perdu la mémoire, le fameux Mathieu Laensberg.

Le Mathieu que vit naître la Drôme atteindra-t-il l'universelle célébrité de son devancier? C'est ce que nous apprendra le temps qu'il fera l'an prochain, en démentant ou modifiant les prédictions du *double et triple almanach* et de l'*annuaire* de Mathieu (de la Drôme).

Malheureusement notre prophète est par trop un prophète de malheur, un Nostradamus aquatique, qui ne prédit qu'inondations, trombes, débordements et autres calamités diluviennes. Voici, par exemple, le cataclysme dont il menace l'Autriche dans ses possessions italiennes :

« J'engage les amateurs qui voudraient être témoins moins d'une des plus effroyables tempêtes du siècle, à se rendre en Vénétie, dans les premiers jours de novembre 1864. Ils assisteront au spectacle le plus navrant que les éléments déchainés puissent offrir aux regards de l'homme. Ce grand événement se produira du 29 novembre au 3 décembre, plus probablement le 29 ou le 30 novembre que le 3 décembre. On y verra des débordements formidables. »

On écrit de Paris au *Progrès* de Lyon :

L'affaire de *Nain jaune*, outrage à la morale publique, s'est terminée hier par une condamnation. M. Aurélien Scholl, rédacteur en chef du journal, a été condamné à 500 francs d'amende; M. Lemercier de Neuville à 200 francs, et l'imprimeur Dubousson, à 100 francs; seul M. d'Hevilly a été acquitté.

La spéculation que M. de Villemessant avait fondée sur la publication d'un numéro en autographe a réussi au delà de toute espérance. Ce jour-là, le *Figaro* a tiré à

21,000 exemplaires, ce qui fait 44,000 de plus qu'à l'ordinaire. Notez que le numéro a été vendu soixante centimes à la province et calculez le bénéfice. Ce beau résultat a suggéré à M. de Villemessant l'idée d'un journal mensuel qui s'appellerait l'*Autographe*, et qui ne contiendrait que des pièces émanées de personnes célèbres.

On m'assure que le premier numéro de cette publication va paraître prochainement. Il sera consacré spécialement aux hommes de 1848, à tous ceux qui ont joué un rôle dans les événements politiques de ce temps. La pièce de début sera l'acte même d'abdication du roi Louis-Philippe, signé le 24 février. Cette pièce importante avait appartenu au citoyen Lagrange, qui, craignant de se la voir saisir, en fit don à l'un de ses amis. On me signale aussi une lettre de Marie-Amélie, adressée à Louis-Philippe, du temps qu'il était encore simple duc d'Orléans et voyageait en province; cette lettre contient des détails intimes du plus grand charme. La publication qu'entreprend M. de Villemessant ne manquera pas de soulever des orages; il y a tant de gens menacés par ces sortes de revues rétrospectives. Que penser par exemple d'un autographe conçu à peu près en ces termes :

Au citoyen Sobrier, rédacteur en chef de la *Commune de Paris*.

Citoyen,

Je souscris pour trois abonnements à votre excellente feuille; on ne saurait trop encourager les principes que vous défendez si courageusement, etc.

Signé : DE CORMENIN.

Et beaucoup d'autres de cette force, que M. de Villemessant a dans les mains ou est déjà en train de réunir. Certes les Cormenins crièrent, mais qu'importe si le public s'amuse.

M. Nérée Desarbres publie dans le *Nain Jaune*, sous le titre : *Sept ans à l'opéra*, l'anecdote suivante :

« Le *Trouvère* révéla M^{me} Lauters, aujourd'hui M^{me} Gueymard.

« Une petite scène qui se passa dans les coulisses, et qui fut pour cette artiste le thermomètre de ses triomphes, mérite d'être racontée ici.

« Comme exposition, il faut dire d'abord que M^{me} Lauters, en arrivant à l'Opéra, s'était adressée à Duval, tapissier en renom, et lui avait demandé le devis d'un ameublement complet. L'artiste et le tapissier n'étaient pas d'accord; le second ne prévoyant pas le résultat du début prochain, ne voulait pas trop se lancer. M^{me} Lauters désirait une chambre meublée au moins de palissandre et tenue de reps; le tapissier combattant cette idée, mettait en évidence les charmes de l'acajou et la fraîcheur de la perse.

Les choses en étaient là, le soir de la première représentation du *Trouvère*, et, partant du premier début de M^{me} Lauters, lorsque, après le premier acte, Duval vint à la débutante et lui dit bas à l'oreille : « Palissandre et reps, c'est convenu. » — « Attendez, dit M^{me} Lauters. »

« Elle avait raison; le deuxième acte venait de se terminer, quand, se dirigeant de nouveau vers la chanteuse, Duval lui dit à haute voix : Bois de rose et damas, si vous voulez. » — « Attendez encore, répéta M^{me} Lauters. »

Enfin, la toile venait de tomber pour la dernière fois : la triomphatrice, rappelée par la salle entière, saluait le public du milieu du théâtre, lorsque, à travers le bruit des bravos, elle entendit fort distinctement : « Meubles de Boule, brocart antique, tout ce que vous désirerez. » C'était le tapissier enthousiasmé qui mettait ses magasins à la disposition de Léonore. »

On lit dans le *Moniteur* :

La foule connaît désormais le chemin du bois de Vincennes, et il n'est pas un canton de cette promenade régénérée des quartiers de l'Est qui n'ait aujourd'hui ses admirateurs et ses partisans. Amené par d'importantes adjonctions jusqu'aux portes de la capitale, le bois de Vincennes est devenu un lieu de paisibles et

agréables délassements pour la population parisienne comme pour les habitants de Bercy, de Charenton, de Ménilmontant, de Saint-Mandé, etc. Ses lacs, ses rivières, ses pelouses verdoyantes, ses pittoresques perrées, sa butte de Gravelle, aux horizons grandioses, offrent au promeneur un ensemble qui réunit tous les genres d'attraits.

Mais là ne doivent pas s'arrêter les embellissements du bois de Vincennes, appelé à s'augmenter encore de la plaine de Charenton dont la transformation est en cours d'exécution. Un désert aride, pierreux, défoncé par de nombreuses excavations, avec quelques masures à l'avenant, voilà ce qu'était cette plaine qui n'aura bientôt rien à envier aux autres parties du bois. Dans une légère dépression du sol qui forme un petit vallon aboutissant la porte de Picpus, on achève en ce moment de creuser un lac de forme ellipsoïdale où les eaux arriveront du haut d'un rocher formant cascade. Deux îles, réunies par un pont et qui ne le céderont point à celles du bois de Boulogne pour la richesse et la variété de leur parure végétale, y seront ménagées. De spacieux carrefours, établis aux deux extrémités du lac, seront le point de départ de tout un réseau d'allées qui conduiront aux portes de Charenton et de Reuilly, au village de Saint-Mandé et au plateau de Gravelles. Deux grandes voies, au midi, la route de Charenton, avec un boulevard de ceinture, et, au nord, le boulevard de Philippe-Auguste, circonscriront ce nouveau et riant canton du bois de Vincennes.

BIBLIOGRAPHIE

La Danse des tables et les Esprits,
par le docteur H. Van Rolsbeek.

Les sciences occultes ont un attrait irrésistible, c'est incontestable, pour certains esprits chez lesquels le *mont de la lune* est un peu plus développé que de raison. Le secret de toutes les superstitions, de leur force vivace, sans cesse renaissante, qui déroute tous les calculs du philosophe et du savant, ce secret est dans un de ces mots qui sont sur toutes les bouches, un mot terrible, implacable, dominateur : LE MERVEILLEUX ! La base des sciences occultes est dans ce mot. De là, nos questions impertinentes et ridicules aux astres, au crâne, aux lignes de la main, au fluide magnétique, aux ombres, aux songes, aux cartes, au diable, et que sais-je enfin ! De là, à travers les siècles, cet interminable défilé d'astrologues, de magiciens, de chiromanciens, de magnétiseurs, d'esprits frappeurs et de nécromants ! et derrière eux, lugubre cortège, partout et toujours, une portion de l'humanité qui marche sous l'impulsion d'un désir haletant, tourmentée d'une soif fatale, inextinguible !

On a déjà écrit bien des volumes sur toutes ces infirmités mentales.

Et cependant, après tous ces travaux, remarquables ou curieux à plus d'un titre, on ne lira pas sans intérêt a brochure que M. le docteur Van Rolsbeek vient de publier à Bruxelles, sous ce titre : *La Danse des Tables et les Esprits*. Ne pouvant suivre l'auteur dans les développements historiques et scientifiques qu'il a donnés à son sujet, nous reproduisons, du moins, ses conclusions :

« Il me reste à parler des dangers du spiritisme. Je ne veux pas m'arrêter à prouver qu'il vide les housses et plonge des familles entières dans la misère, qu'il fait surgir des discordes domestiques et trouble la paix publique; l'espace me manque, et je tiens à démontrer qu'il détermine l'aliénation mentale.

« Depuis quelques années, les maisons d'aliénés ont donné asile à un grand nombre de malheureux, devenus fous pour avoir cherché à devenir des *médiums*. Et qu'on ne vienne pas me dire qu'on ne rencontre de fous spiritistes que dans les plus humbles classes de la société; il est facile de prouver qu'on en trouve dans toutes les classes indistinctement. Après tout, pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Victor Hennequin, cet avocat habileur de Paris, qui s'était mis en rapport avec l'âme de la terre par l'intermédiaire des tables, et qui, sous l'influence du spiritisme, écrivit cet opuscule : *Sauvons le genre humain*, n'est-il pas mort dans une maison de fous, dans laquelle l'avait précédé sa femme, devenue folle par la même cause? Gérard de Caudenberg, ce savant distingué et cet habile ingénieur, n'est-il pas mort également fou,

après avoir publié, en 1838, un livre spiritiste qui a pour titre : *Le monde spirituel* ?

« Voici un fait navrant rapporté par le docteur Chambard. Ce fait est de date récente. Un Italien de trente huit ans, demeurant à Lyon depuis plusieurs années, assista très-souvent à des séances de spiritisme chez un médium de la rue de Marseille, à la Guillotière. Colporteur de profession, il partit pour se rendre à une foire, en emportant avec lui plusieurs ouvrages spiritistes. Personne n'avait plus entendu parler de lui, lorsque, neuf mois plus tard, le malheureux fut ramené de Beaucaire par la gendarmerie, chez ses parents à Lyon.

Il était devenu fou. Dans son délire, il parlait continuellement d'esprits, d'évocations, de médiums; il écrivait même des phrases entières sans grande signification, dictées, prétendait-il, par son esprit familier. Ayant été enfermé par ses parents dans leur atelier de serrurerie, il alla vers la fenêtre et soutint une longue dispute avec plusieurs esprits, placés dans le soleil, qui l'injuriaient. Après cela, il déchira ses habits, s'élança contre les murs la tête la première, et se précipita tout nu dans la rue. Cette pauvre victime du spiritisme est morte sans avoir montré un seul instant un éclair de raison.

Je passe à un autre fait, qui prouve que les spiritistes, quelle que soit la dose de religiosité qu'ils possèdent, ne sont pas aussi résignés qu'ils le prétendent bien. Ce fait s'est accompli à Tours, dans la journée du 11 février dernier. Il renferme de graves enseignements.

Deux époux fort avancés en âge, M. et M^{me}, encore bien portants et jouissant d'un revenu qui leur permettait de vivre à leur aise, se livraient, depuis bientôt deux ans, aux opérations du spiritisme.

Presque chaque soir, ils réunissaient chez eux un nombre d'ouvriers, hommes et femmes, et des jeunes gens des deux sexes, devant lesquels nos deux spiritistes faisaient leurs évocations; du moins ils prétendaient en faire. Nous ne parlerons pas des questions de toute espèce dont on demandait la solution aux esprits dans cette maison. Ceux qui connaissaient de vieille date ces deux personnes et leurs sentiments sur la religion, n'ont jamais été surpris des scènes qui pouvaient se produire chez elles. Etrangères à toute idée chrétienne, elles s'étaient jetées dans la magie, où elles passaient pour des maîtres habiles et consommés. Leur foi ou leur croyance aux communications des esprits ne connaissait pas de bornes: fallût-il sacrifier leur vie pour suivre les oracles venus de ces êtres incorporels, ils n'auraient point hésité. L'expérience, du reste, est venue démontrer ce fanatisme incroyable.

L'un et l'autre étaient convaincus, depuis peu de temps, que les esprits les engageaient vivement à quitter la terre, afin de jouir dans un autre monde, l'un on le supra-terrestre, d'une plus grande somme de bonheur... Ne doutant pas, en effet, qu'il en serait ainsi, ils on, avec le plus grand sang-froid, consommé un double suicide, qui a fait un très-grand scandale dans la ville de Tours.

Voici un ou deux détails qui ont trait à cette abominable action. Après avoir pris, le 11 février au matin, du lait, comme à l'ordinaire, ils avertirent la laitière que le lendemain elle ne les trouverait peut-être pas, parce qu'ils avaient l'intention d'entreprendre un petit voyage. Donnant suite au projet bien arrêté, sur l'ordre des esprits, de se donner la mort, ils employèrent toute la journée à mettre leurs affaires en ordre. Ils choisirent eux-mêmes les draps qui devaient servir de suaire, et les placèrent dans un lieu qu'ils désignèrent dans le testament qu'ils écrivirent le même jour.

C'est dans cette pièce qu'ils ont consigné de leur propre main et hautement manifesté la nature des motifs qui les faisaient renoncer à la vie ici-bas. Plusieurs voisins qui avaient soupçonné que les deux époux avaient pu s'abandonner à quelque acte extraordinaire et dangereux pour leur vie, s'avisèrent de frapper à leur porte, en les appelant. Comme on n'obtenait aucune réponse, on prévint la police, et quand on entra dans le logement de nos deux spiritistes, après en avoir brisé la porte, qui se trouvait fermée en dedans, on vit deux cadavres étendus sans mouvement sur le plancher. Le mari seul était mort; la femme donnait quelques signes de vie, et grâce à des soins empressés, elle vivait encore au moment où l'on nous écrivait.

Le corps du mari a été porté au cimetière, sous la surveillance d'un agent de police, n'ayant pour l'accompagner que deux ou trois spiritistes.

On lit dans l'Union:

Le spiritisme, qui a fait tant de ravages dans le Midi gagne nos provinces du sud-ouest. Le journal de Mont-de-Marsan signale cette plaie morale, et essaye d'en combattre les funestes effets. Il emploie à cet effet d'excellents arguments; mais que peut le raisonnement sur des âmes surexcitées? Les faits ont quelquefois plus d'empire. Que les sectateurs de cette religion nouvelle sachent donc que dans une seule des maisons de santé de Lyon on compte quarante personnes atteintes d'aliénation mentale, pour cause de spiritisme.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que le spiritisme s'est signalé en suscitant des désordres intellectuels chez ceux qui le cultivent. En Amérique, dans le pays même qui lui a donné naissance et où il est en si grande faveur, le nombre des cas d'aliénation mentale dont il est la cause est prodigieux.

Voici ce qu'un journal des États-Unis déclarait en 1832.

La plupart des médiums deviennent hagards, idiots, fous ou stupides, il en est de même de beaucoup de leurs auditeurs. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détué par un suicide, ou est entré dans la maison des fous. Les médiums donnent souvent des signes non équivoques d'un état anormal dans leurs facultés mentales, et chez certains d'entre eux on trouve des signes non équivoques d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité, et il produira d'ici à peu d'années d'affreux résultats.

« A cette époque, c'est-à-dire vers 1852, on calculait aux Etats-Unis que le spiritisme était pour un sixième dans les cas de folie et de suicide. Dans un rapport sur le spiritisme envisagé comme cause de folie, et lu tout récemment à la Société des sciences médicales de Lyon, le docteur Barlet résume ainsi ses conclusions: « L'influence de la prétendue doctrine spiritiste sur la folie est aujourd'hui bien démontrée par la science. Les observations qui l'établissent se comptent par milliers. Il nous semble hors de doute que le spiritisme peut prendre place au rang des causes les plus fécondes d'aliénation mentale. »

Nous avons reproduit ces terribles exemples par acquit de conscience, mais sachant bien qu'ils ne rachèteront pas une seule de ces intelligences fourvoyées. Ch. L. (*Progrès par la Science*).

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

AVIS.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Par acte du 27 octobre 1863, passé devant maître Otto notaire à Monaco, Madame Virginie Barry veuve Griois, rentière, domiciliée à Paris, a acquis, au prix de neuf mille francs, de Monsieur François Léon Lefèvre, rentier, domicilié aussi à Paris, une parcelle de terre, arrosable, située à Monaco quartier des Spélugues, complantée en oliviers, citronniers et arbres fruitiers et dans laquelle se trouve une maison rurale.

A l'effet de la présente purge d'hypothèque légale font élection de domicile à Monaco, Madame Griois, en sa demeure au quartier Costa, territoire de cette dernière ville, et Monsieur Lefèvre au cabinet de M^e Honoré Otto défenseur à Monaco.

Du sept courant dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de l'expédition de l'acte ci-dessus qui a été transcrit au bureau de la conservation des hypothèques.

Avis est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la parcelle de terre vendue des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir cette inscription dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur la dite parcelle de terre vendue.

Monaco, le 15 novembre 1863.

HONORÉ OTTO, Notaire.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 12 Novembre.

VINTIMILLE. b. Conception, c. Rossi, m. d.
 ST-REMO. b. Miséricorde, c. Gazzolo, briques
 NICE. b. Caroline, c. Barale, m. d.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 FINALE. b. Conception, c. Juane, charbon
 GOLFE EZA. b. Marin, c. Ciaï, chaux
 NICE. b. St-Jean, c. Sibono, m. d.
 ID. b. Conception, c. Pisan, id.
 CETTE. b. Vierge du Rosaire, c. Kogler, vin
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. b. Ste-Sophie, c. Gioan, m. d.
 ID. b. Mont de Piété, c. Palmaro, id.
 MARSEILLE. b. Moline, c. Biancalana, id.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. id. id. id. m. d.
 CETTE. b. Louis Désiré, c. Fontana, vin
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.
 BORDIGHIERA. b. St-Second, c. Calcagnino, id.
 MENTON. b. Daniel, c. Cosso, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest

Départs du 7 au 12 Novembre.

NICE. b. Conception, c. Rossi, m. d.

ST-REMO. b. Miséricorde, c. Gazzolo, en lest
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. Conception, c. Saccone, charbon
 ID. b. Marin, c. Ciaï, en lest
 VINTIMILLE. b. St-Jean, c. Sibono, m. d.
 ID. b. Conception, c. Pisan, id.
 MENTON. b. Vierge du Rosaire, c. Kogler, vin
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 MENTON. b. Ste-Sophie, c. Gioan, m. d.
 ID. b. Mont de Piété, c. Palmaro, id.
 GÈNES. b. Moline, c. Biancalana, id.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. id. id. id. id.
 MENTON. b. Louis Désiré, c. Fontana, vin
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 TOULON. b. St-Second, c. Calcagnino, m. p.
 MENTON. b. Daniel, c. Cosso, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest

Bulletin Météorologique du 8 au 14 Novembre 1863.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRÈTE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
8 9bre	17 »	18 »	19 »	beau	nul.
9 »	17 »	19 »	19 »	id.	id.
10 »	16 »	16 5/10	17 »	id.	id.
11 »	16 »	17 »	16 »	id.	id.
12 »	13 »	14 »	15 »	id.	id.
13 »	13 »	17 »	18 »	pluie.	vent
14 »	13 »	14 »	15 »	pluie.	id.

HOTEL

ET RESTAURANT DE RUSSIE

A MONACO

tenu par

H. MAUREL.

GRANDS & PETITS APPARTEMENTS

Prix modérés.

PLACE DU PALAIS.

M. FRANÇOIS BIVÈS, demeurant rue des Briques, n° 19, informe MM. les étrangers qui désireraient venir se fixer à Monaco, qu'il se charge de procurer des chambres et des appartements meublés

MAGASIN DE COMESTIBLES

tenu par T. PLANQUE.

Charcuterie & Conserves diverses.

Rue des Briques, n° 17, au 1^{er}

BAINS DE MER DE MONACO.

GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT

SITUÉ SUR LE PORT.

BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS

SERVICE HYDROTHERAPIQUE LE PLUS COMPLET

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer offre, pendant toute l'année, aux étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

Salons de Conversation, de Lecture et de Jeux

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR

Le matin, sur la place des Bains; le soir dans les Salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de Nice à Monaco en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. Départ de Paris à 8 heures du soir. — Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Cagnes en chemin de fer et de Cagnes à Nice par Omnibus.

De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.

De Nice à Monaco, par omnibus et par bateau à vapeur.

OMNIBUS à Nice, bureaux des Messageries gén., hôtel des Étrangers. à Monaco, place du Palais.

CARTES DE VISITE EN LITHOGRAPHIE

sur beau carton, à 5 fr. le 100.

S'adresser à l'imprimeur, rue de Lorraine, 13.